Année XXVI. N° 741 — 31 MARS 1928

LE RÉVEIL ANARCHISTE

PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS
Adresser lettres et mandats :
Le Réveil, r. des Savoises, 6, *Genève* Suisse.

Avec Supplément en langue italienne

SUISSE et UNION POSTALE
Abonnement : 1 année, fr. 5; 6 mois, fr. 2.50
Le numéro : 10 centimes

Le service civil et l'objection de conscience

Nous donnons ci-après une conférence faite il y a déjà quelques années sur le service civil et l'objection de conscience, comprise surtout au point de vue religieux. Toutes les questions se rattachant à l'idée de désarmement n'y sont pas exposées, notamment celle économique ; mais nous avons déjà eu l'occasion et l'aurons encore de le faire. Ici nous voulons simplement insister sur le fait que ce n'est pas la religion, mais l'irréligion surtout qui pourra nous donner la paix.

DIVINITÉ ET HUMANITÉ.

Je n'entends accuser personne de mauvaise foi, mais la proposition du service civil me paraît escamoter, au lieu de poser et i nposer la question angoissante du militarisme.

Nous avons ou devrions avoir une humanité nouvelle, du jour où la Révolution française a proclamé les droits de l'homme, chose à laquelle pendant les âges religieux on ne pouvait penser. Toute garantie infaillible pour l'humanité se trouvant en Dieu, comment l'humanité aurait-elle cherché des garanties d'ordre inférieur, temporaires et perfectibles, dans sa constitution même ? La tâche humaine n'acquiert toute sa valeur que par l'élimination de la divinité. Nous n'acquerrons le sentiment de la responsabilité que par la cessation de toute servitude, dépendance ou tutelle. L'éducation de notre volonté, de notre esprit d'initiative, de notre activité présuppose une émancipation matérielle et morale qui ne se concilie avec le caractère et l'essence même de toute religion.

Les droits de l'homme ne sont qu'œuvre imparfaite, d'autant plus que la bourgeoisie qui les a proclamés, s'est surtout attachée, non pas à les développer et compléter, mais à les restreindre dans leur application, jusqu'à les violer entièrement.

DROIT NOUVEAU.

Un droit essentiel, selon moi, n'a pas encore été proclamé ; je le formulerai ainsi : *Nul ne peut être obligé de tuer ou de se faire tuer.*

Ma vie m'appartient indiscutablement. En la vivant d'ailleurs, à moins d'être un fou, un dégénéré ou un criminel, je ne peux que coopérer à la vie universelle. Nulle excuse pour me prendre ma vie, car de deux l'une : ou ma peau pour vous ne vaut pas grand'chose, et c'est une raison de plus pour me la laisser à moi pour qui elle vaut tout ; ou vous-mêmes me reconnaisses de la valeur, et je demande alors à ne pas être sacrifié dans une vaine boucherie.

Or, il y a un Etat qui me dit : Tu dois te faire tuer ! Pourquoi ce renoncement absolu, ce sacrifice suprême ? — surtout si l'on réfléchit que dès notre naissance tout a été fait pour préserver, conserver et développer notre existence, du moins dans la mesure où les conditions de nos familles respectiver le permettaient.

Notez bien que le fait de tuer autrui n'est pas moins grave. Nous sommes tous arrivés à l'âge de vingt ans sans songer, sauf peut-êtr à de rares moments d'exaspération, à faire œuvre de destruction et de mort. Pensez à ce fait énorme : Tuer quelqu'un, fût-il un scélérat ! Mais tuer un inconnu ? Et pourtant l'Etat est fondé sur cette monstrueuse prétention d'obliger à tuer ou à se faire tuer. C'est contre elle qu'il faut s'insurger.

NOTRE DETTE MILITAIRE.

Nous avons à répondre ici à une objection qui m'a toujours paru étrange. La voici :

— Vous devez à l'Etat votre instruction et tous les services publics ; l'Etat s'est intéressé à votre sort ; vous avez eu directement ou indirectement de lui aide, secours, protection. Il est juste que vous le serviez à votre tour.

Nous ne discuterons guère si nous ne payons pas à l'avance les bienfaits de l'Etat en lourds impôts, si les travailleurs qui paient presque entièrement ces impôts ne sont pas ceux qui en profitent le m ins, etc., etc. J'admets entièrement le point de vue conservateur. Eh bien, si enfant j'ai été à la charge de la communauté, je demande aujourd'hui, précisémente pour ne pas y retomber, à continuer mon travail et à ne pas être soldat. Le guerrier coûte beaucoup plus cher que l'écolier.

— Mais l'Etat, nous est-il répondu, a besoin d'être défendu.

Il perpétue donc la violence.

HYPOCRISIE ET DÉMORALISATION.

Les pétitionnaires du service civil déclarent respecter l'opinion des partisans du service militaire. Il ne s'agit pourtant pas d'une simple opinion, mais de la contrainte la plus terrible qu'il soit possible d'imaginer.

L'Etat s'excuse d'une étrange façon qu'avait fort bien dénoncée Karl Vogt dans une lettre :

> Je suis parfaitement d'accord avec les idées émises sur la nécessité du désarmement.
>
> Je crois même que la lutte contre l'état actuel est le premier devoir de chaque homme pensant. Ce n'est pas seulement sous le point de vue matériel, mais aussi par respect pour la moralité et l'intelligence de l'humanité que le militarisme doit être combattu sans trêve. Tout le monde, tout gouvernement, sans exception proteste de ses intentions pacifiques. En continuant les armements, on déclare que les autres peuples, qui proclament la paix comme but de leurs efforts, sont des menteurs, aux assertions desquels on ne peut se fier.
>
> Quelle démoralisation !

Il est en effet impossible d'imaginer une plus immense démoralisation. Et lorsqu'un régime vient nous déclarer qu'il ne voit pas le moyen de s'en affranchir, nous avons bien le droit de le condamner.

Mais il s'est produit dernièrement dans le monde entier quelque chose de révoltant : les coupables accablant les victimes. La cause du mal n'est plus la guerre, avec ses millions de cadavres, ses ruines immenses, ses spéculations portant sur des centaines de milliards... Oublié que tout cela, la faute en est au socialisme, aux huit heures, aux grèves, etc. La canaillerie dépasse vraiment toutes les bornes.

EXCUSE DU MILITARISME SUISSE.

Revenons au service civil. Les pétitionnaires cherchent un accommodement. Ils sont par définition pacifistes et il est assez naturel que l'idée de lutte leur répugne. Mais un accommodement n'est-il pas propre à faire cesser la résistance, l'opposition à un état de choses qui est cause d'épouvantables catastrophes, comme celle dont nous sommes sortis il n'y a par longtemps, avec la perspective d'y retomber tôt ou tard ?

Il est evident qu'à force d'esprit de conciliation, l'objection de conscience elle-même perdrait une grande partie de sa valeur, surtout que chez nous les militaristes ne manquent pas de faire valoir cette excuse :

— Nous autres Suisse ne voulons pas la guerre, notre armée est purement défensive, comme notre histoire le prouve.

Il y a en cela, reconnaissons-le, quelque chose de vrai, et j'aî été étonné de constater que nos aînés de la première Internationale s'étaient placés à ce point de vue en 1870. James Guillaume écrivait dans la *Solidarité* du 16 juillet 1870, sous le titre « La guerre » :

> La guerre est déclarée ; les chassepots vont se mesurer avec les fusils à aiguille.
>
> En présence du conflit franco-prussien, le gouvernement suisse a cru devoir faire mettre sur pied cinquante mille hommes pour border la frontière.

C'est une mesure de prudence qui a son bon côté ; il vaut toujours mieux tenir les belligérants le plus loin de soi possible.

Mais en même temps il faut bien se dire que cette guerre n'intéresse en rien nos libertés, qui ne sont aucunement menacées ; et nous croyons devoir mettre en garde les ouvriers appelés sous les armes contre les entraînements d'un enthousiasme irréfléchi.

Il en est, malheureusement, chez lesquels le seul bruit d'une fanfare belliqueuse suffit pour réveiller ce sentiment d'un patriotisme aveugle et fanatique, qu'on avait pu croire entièrement détruit. Il en est qui, dès qu'il s'agit de faire une promenade militaire, oublient tout, la misère, l'exploitation, les grèves, les chômages ; pour eux il n'y a plus de question sociale, il n'y a plus que la stupide gloriole militaire.

C'est contre ce déplorable entraînement qu'il faut réagir.

Restez calmes et réfléchis, ouvriers. Quel rapport y a-t-il entre vos intérêts et ceux de vos maîtres ? Une campagne sur le Rhin résoudra-t-elle la question sociale ? Rentrés dans vos foyers ne serez vous pas les mêmes exploités qu'hier ?

La bourgeoisie se frotte les mains, en pensant que tout ce bruit de guerre va faire diversion, et fera passer la question sociale à l'arrière-plan.

Déjouez ces calculs, en affirmant plus hautement que jamais qu'il n'y a, dans le monde civilisé, qu'une question à résoudre, qu'une lutte à soutenir : la question du travail, la lutte des exploités contre les exploiteurs.

Oui, notre armée a un caractère purement défensif. Pendant la dernière guerre, la suggestion Wilson que la Suisse sorte aussi de sa neutralité pour se mettre avec les Alliés, a été repoussée chez nous par tout le monde, même par nos Romands les plus jusqu'auboutistes.

Cela part d'un bon naturel, mais pourquoi certains de nos journalistes avaient-ils précédemment poussé Italie, Roumanie et Grèce à entrer en guerre ?

L'EXCUSE N'EN EST PLUS UNE.

Tout défensif que soit son caractère, notre armée n'en reste pas moins une armée avec les mêmes vices que toutes les autres. Nous apprenons aussi qu'à Zurich, et probablement ailleurs, elle a fourni de mitrailleuses les postes de police. Cela prouve tout au moins que notre démocratie devient fasciste. Hélas ! notre armée purement défensive contre l'étranger, est purement offensive contre le monde du travail en Suisse. Tout citoyen est électeur et soldat. Traduisez pour les travailleurs : un bulletin de vote, un chiffon de papier pour défendre leurs intérêts, un fusil pour assurer ceux des maîtres.

Le problème, chacun le voit, est complexe, et c'est vraiment l'escamoter, nous le répétons, que de proposer l'accommodement du service civil. Pour ma part, je ne saurais consentir à rapetisser une question. Je vois nettement l'intérêt que peut avoir à cela le parti conservateur, mais par contre le socialisme, en acceptant un semblant de solution, retarde la solution réelle, efficace, sincère. Au surplus, un Etat pourrait même accepter le service civil pour tout le monde, sur la base d'une discipline de fer, quitte à créer un corps de volontaires à côté, propres à former éventuellement les cadres d'une armée. Ainsi l'essentiel du militarisme, se proposant de mater les individus, serait atteint, et au cas d'une boucherie le passage du service civil à celui des tranchées s'opérerait sans trop de difficultés.

LE CAS DE CONSCIENCE.

Un juge militaire, paraît il, a posé cette question à un prévenu d'insoumission : Est-ce un motif d'ordre politique ou religieux qui vous a fait agir ?

Le *cas de conscience* serait donc réservé surtout pour les opinions religieuses. Un religionnaire n'est jamais un homme dangereux pour la conservation des privilèges. Au cours des siècles la religion a toujours joué le rôle de gardienne des puissants, et rien ne prouve que cela soit près

de changer. Mais qu'est-ce qu'un cas de conscience religieuse ?

C'est peut-être ce qu'il y a de moins fondé et de moins respectable. Tenez, aujourd'hui c'est vendredi. Les catholiques, qui représentent encore la religion la plus puissante au monde, puisqu'elle seule a même obtenu, à Berne, une représentation diplomatique qu'aucune autre a, se font un cas de conscience de manger une côtelette ou du jambon ! Bien entendu, inutile de discuter, il faut croire. Mais dire : Au nom de mon Dieu (puisque chacun a le sien de marque particulière), je ne peux être soldat ! — c'est tenir un propos incohérent.

Du reste, la divinité presuppose chez l'individu une double conscience : humaine et divine. Laquelle doit compter ? La religion ne peut être conçue que comme un principe antérieur, supérieur et extérieur à l'homme, qui en est plus ou moins pénétré. Tout dans l'établissement et l'application de ce principe est arbitraire. Comment oser, après cela, en faire la règle suprême de conduite ? la règle de morale ?

GUERRE ET PENSÉE RELIGIEUSE.

Il y a des sentiments humains, communs à l'humanité tout entière aussitôt sortie de la barbarie, voilà sur quoi nous pouvons et devons tabler. Le plus fort de tous les instincts, celui de la conservation, aurait dû, paraît-il, suffire à écarter tout danger de guerre. Mais cet instinct a été émoussé aussi, en créant la croyance à une autre vie, dont celle-ci ne serait qu'une douloureuse préface. Le christianisme méprisant ce monde, le déclarant une vallée de larmes, n'a pas peu contribué,à ce qu'il le soit en effet.

Et puis, pourquoi ne pas le dire, la guerre est toujours l'expression d'une pensée religieuse, et ce n'est pas pour rien que tous les belligérants prétendent s'être assurés l'alliance de la divinité. Otez la pensée de représenter un principe supérieur à imposer par voie d'autorité, autrement dit de violence, et la mentalité belliqueuse disparaît.

C'est ainsi que la pensée scientifique exclut toute contrainte. Fondée sur la méthode expérimentale, elle ne procède pas au moyen de décrets, de lois et au besoin d'une force armée. Sa seule force est uue force de raisonnement, de démonstration, son triomphe n'est possible qu'au moyen de ses expériences probantes. Il s'agit donc de pénétrer tous les domaines de la vie de l'esprit scientifique pour contribuer à pacifier le monde

Bien entendu, je dis cela sans oublier que la guerre est avant tout d'ordre économique.

Lorsqu'on vient nous présenter l'esprit religieux comme l'un des moyens les plus puissants de faire régner la paix dans le monde, en arguant de quelques minuscules sectes qui se sont refusées de porter les armes, pour conclure que là est le salut, nous croyons devoir protester. Nous ne pouvons pas oublier que la religion place en somme le sujet de sa justice hors de l'humanité, en Dieu. Tout ce qu'on divinise, on le *déshumanise*, si j'ose employer ce mot.

La religion c'est l'absolu, l'absolu c'est la guerre. Tous les absolutismes sont condamnés à une guerre perpétuelle entr'eux.

VAINS PRÉCEPTES.

Pour prouver la supériorité de la religion, on nous répète les préceptes : Aime ton prochain comme toi-même. Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. En réalité, il n'y a pas de parole plus vaine et plus équivoque, à moins de l'appliquer à une société d'égaux, autant dire à une société qui connaîtrait déjà la justice.

Dans un monde d'inégalité, qu'arrive-t-il ?

Le pauvre doit se dire : Si j'étais riche, je voudrais que le pauvre ne m'enviât pas et me servît sans trop de réclamations, se résignant à son sort. Je me résigne pour faire ce que je voudrais qu'autrui fît à mon égard.

Il est bien vrai que par contre le patron doit se dire : Si j'étais pauvre, je voudrais ne pas rencontrer trop de dureté chez le patron et me voir assez bien payé.

Mais en somme de deux l'une : ou le pauvre se résigne et le riche se dit : C'est donc qu'il est content, que j'ai rempli mon devoir à son égard ! — ou il se révolte, et alors le riche se dira : Mais, pour ne vouloir que ce qu'il voudrait étant à ma place, il devrait se contenter. Or, il se révolte, violant à mon égard le précepte ; je serais dupe en le respectant, donc je le frappe par tous les moyens.

C'est ce qui se passe depuis près de vingt siècles. Messieurs les patrons chrétiens, votre précepte ne joue pas ou pour mieux dire vous en jouez en tricheurs.

CÉSAR ET DIEU.

Ou le cas de conscience religieux est de nature à ne pouvoir être pris en considération que par des coreligionnaires ; ou si d'autres peuvent l'admettre, c'est qu'il a un caracsère dépassant telle ou telle église, une valeur humaine propre.

Le service civil, dans la pensée des religionnaires, doit servir à appliquer la fameuse parole : Rendez à César ce qui est à César, à Dieu ce qui est à Dieu. C'est maintenir l'obéissance à l'Etat, tout en permettant à l'Eglise de ne pas trop se contredire. Petite manœuvre en présence d'une haute question.

Quant à moi, je pense que nous n'avons rien à rendre, mais tout à reprendre à César et à Dieu. Le pire bouleversement dans les idées morales a été de tout temps consacré par les églises ; c'est en dehors d'elles qu'il faut en chercher le redressement.

Gens de foi, comme le soulignait fort bien Karl Vogt, les Etats manquent de bonne foi. Et la foi, elle-même, ne peut plus être celle en Dieu, mais en l'humanité. Le bien du monde veut que nous puissions croire en notre voisin et non pas en une divinité quelconque, que nous puissions travailler et non pas prier en commun.

Une fois de plus le socialisme s'égarerait en s'ossociant avec n'importe quelle religion ; celle-ci n'a jamais été et ne sera jamais propre à une œuvre de renouvellement ; elle se borne, le renouvellement accompli, à s'y adapter pour en empêcher tous les développements utiles.

L'AUTORITÉ ET LA PAIX.

Franchement, sans méconnaître les bonnes intentions de personne et malgré les alarmes d'une certaine presse qui voit dans le service civil une pensé machiavélique du bolchevisme, alors que ce dernier est militariste à souhait, nous estimons que c'est au nom de l'humanité, de ses besoins, de ses aspirations, de ses droits et libertés que la question du militarisme doit se poser.

Nous sortons de cinq années d'horreurs et de crimes sans nom. Les plus hautes puissances religieuses, bien que disposant d'une organisation, de moyens et d'influences autrement importants que les autres Internationales, ont déclaré ne pouvoir rien faire. Dans chaque pays, tous les clergés, catholique, protestant, juif, etc., ont même béni le massacre.

La fin des guerres n'est possible que grâce à un immense soulèvement humain, à un définitif triomphe de la raison sur tous les préjugés, à des masses ne subissant aucune autorité divine ou humaine, ne reconnaissant d'autre supériorité que celle de mieux contribuer au bien-être commun.

Soulignons ici que les guerres de religion ont disparu avec le fait que, s'il y a encore autorité religieuse, celle-ci n'est plus armée elle même ou ne peut plus recourir au bras séculier ; elle n'est autorité que pour ceux qui volontairement la reconnaissent comme telle. Il faut qu'il en soit de même pour les autorités dites civiles, si nous voulons la disparition des guerres entre peuples. En d'autres mots, il faut s'acheminer à l'anarchie.

RELIGION ET MILITARISME.

Celui qui répète : *Le Maître l'a dit !* en parlant du maître du ciel, est par cela même préparé à obéir aussi à ce qu'ordonneront les maîtres de la terre. Pas de religion sans la soumission pleine et entière à un pouvoir absolu, mais n'est-ce pas là le fondement essentiel du militarisme ? Pour n'obéir qu'autant que notre dignité, notre raison, notre humanité le veulent, il faut que le fantôme divin ne nous trouble plus, que nous puissions tout examiner, peser, juger, avec une entière indépendance ; qu'il n'y ait pas un soi-disant principe, extérieur et supérieur à nous, qui exige notre sacrifice que nous détruisions toute entité supérieure à l'homme — Dieu, Nation, etc. — afin que l'homme ne se détruise pas lui-même.

Voilà pourquoi nous ne pensons pas que la pensée religieuse puisse nous être d'un véritablé secours dans la lutte contre le militarisme.

Le glaive du guerrier et la croix du Christ ont conclu une alliance séculaire ; nous avons à lutter contre l'un et contre l'autre ; ils sont des ennemis communs, et si jamais il y eu exception, ce sont vraiment de celles confirmant la règle.

La religion est la chaîne de l'esprit, l'armée est celle du corps ; nous avons à les briser ensemble pour faire place à la société de demain, où la raison du plus fort cessant d'être la meilleure, la raison du meilleur sera la plus forte.

L'affaire Pavan

A Paris, un mouchard et agent provocateur fasciste a été tué dans des circonstances qui n'ont pas encore été tirées entièrement au clair.

Il est certain et prouvé que le gouvernement italien entretient surtout en France et en Belgique une vaste organisation d'espionnage, chargée aussi de préparer des attentats ou des complots, comme celui que Ricciotti avait tenté d'ourdir d'accord avec Lapolla, haut fonctionnaire de la police fasciste.

Les antifascistes avaient su, cette fois-ci, découvrir à temps les intrigues fascistes et l'un de ceux qui allait en être victime, a tué l'agent provocateur Savorelli.

En somme, Mussolini doit trouver la chose assez naturelle, lui qui aime répéter le dicton italien : « qui trahit périt ». Grand dommage que l'application n'en ait pas été faite à lui-même qui ne peut se vanter en fait de grandes choses que de ses grandes trahisons.

La presse fasciste, avec son cynisme habituel, a immédiatement dénoncé les crimes antifascistes, soi-disant tolérés par les gouvernements étrangers ! Elle s'est plu surtout à signaler à la vindicte publique notre camarade Berneri. Et nous allons assister à de nouvelles expulsions d'antifascistes, coupables d'avoir percé à jour les intrigues des agents de Mussolini, tandis que ces derniers pourront continuer tranquillement leur sale besogne.

L'exécuteur présumé de Savorelli — un jeune homme qui est resté mutilé d'un bras en défendant contre un assaut fasciste le local d'une feuille républicaine — vient d'être arrêté en Suisse, à Birsfelden, et déjà il est question de l'extrader.

Or, nous nous rappelons fort bien que le Tribunal fédéral en s'en rapportant à la première amnistie de Mussolini, donnant à tous les crimes commis par les fascistes un caractère politique, avait refusé l'extradition de deux antifascistes réclamés par l'Italie.

Mussolini, en véritable canaille, n'amnistiait que ses partisans, mais il est évident que si une lutte est reconnue politique, elle doit l'être pour les deux camps.

Pavan, l'antifasciste arrêté à Bâle a fait opposition à son extradition, tout en déclarant ne pas être l'auteur de l'exécution de Savorelli. Nous espérons que le fait de tuer un agent provocateur — et Savorelli avait été dénoncé comme tel, avec preuves à l'appui, à la police française — sera considéré comme un délit politique, d'autant plus que le Tribunal fédéral a devant lui un homme gravement mutilé pour le reste de sa vie par les criminels du fascisme.

Même la presse socialiste, après l'arrestation, n'a plus rien dit sur le cas Pavan. Il ne faudrait pourtant pas attendre pour sesayer de le sauver, que le Tribunal fédéral ait prononcé sa déciston irrévocable et que le malheureux mutilé ait déjà été remis à la gendarmerie française.

Venant après l'affaire Ricciotti Lapolla, vous vous imaginez si quelque chose de semblable avait été découvert à la charge d'un gouvernement tant soit peu socialiste, notre bonne presse aurait protesté avec une véhémente indignation ; mais elle garde le silence lorsqu'il s'agit de turpitudes imputables à l'un quelconque des fascismes européens.

Et que l'on ne nous parle pas d'une pression inadmissible sur les juges. Il y aura toujours intérêt à ce que l'opinion pnblique se prononce et dise ce qu'elle attend de la justice. La voix du peuple, sans être la voix de Dieu, mérite d'être prise en considération. Et il ne faut jamais craindre que la masse se prononce, mais au contraire qu'elle demeure indifférente.

L'Atelier fera disparaître le Gouvernement.

Une lettre de Malatesta

A la suite de mon article Balayons-en les ordures si nous voulons que notre mouvement soit propre, *publié dans* Il Risveglio *et la* Protesta, *j'ai reçu la lettre suivante .*

Rome, 5 mars 1928.

Mon cher Grave,

Je te remercie de m'avoir envoyé la coupure de *La Protesta* avec ton article que je suppose avoir été traduit du *Réveil.* J'avais su, en effet, que tu avais publié dans le *Réveil* un article me concernant. Mais comme je ne reçois presque jamais ce journal, je ne sevais pas au juste de quoi il s'agissait.

Maintenant que je sais, permets-moi de te dire que je ne comprends pas comment, pour une des choses généralement justes, que d'ailleurs moi-même je répète depuis plus de cinquante ans, tu crois devoir me mettre en cause, comme si je proposais le contraire.

Tu cites un passage de ma critique de la *Plateforme* des camarades russes, mais tu arrêtes la citation avant qu'on puisse comprendre ma pensée. Si tu avais continué à lire et à citer encore quelques lignes, tu n'aurais pas eu besoin de te mettre en opposition avec moi. En effet, après avoir dit que «la vérité anarchiste ne peut et ne doit pas devenir le monopole d'un individu ou d'un comité, et ne peut pas dépendre des décisions de majorités réelles ou effectives. » J'ajoutais : « Il est nécessaire et suffisant que tous aient et exercent le droit de libre critique et que chacun puisse soutenir ses propres idées et choisir ses propres compagnons. »

En outre, tu cites, d'une manière qu'elle paraît être de moi, la phrase suivante (je retraduis de l'espagnol) : « Partisans de la liberté complète de l'individu, nous n'avons pas à nous occuper de ses agissements. » Et encore: « Nous ne croyons pas avoir le droit de juger et condamner nos semblables. »

Où as-tu pris ça ? Certainement pas dans un écrit de moi, puisque je n'ai jamais dit ou pensé de pareilles choses.

Au contraire, j'ai toujours soutenu que c'est une caractéristique de l'anarchiste de juger librement et toutes choses — et j'ai eu à soutenir pour cela des polémiques au moins aussi âpres que tu as dû soutenir toi-même.

Le débat avec les camarades de la *Plateforme* regardait autre chose. Ils proposent, ou ils proposaient, qu'un comité soi-disant élu par « l'Union générale des anarchistes » ont la direction idéologique et pratique de tout le mouvement, c'est-à-dire que quelques individus aient le droit exclusif de prescrire à tous les anarchistes ce qu'ils doivent faire et ce qu'ils doivent penser.

Est-ce possible que tu acceptes cela de peur que de mauvais éléments se faufilent parmi nous ? Et tu penses qu'un tel comité les en empêcherait ? Et s'il arrivait, ce qui est bien possible, que ces éléments mauvais réussissent à être eux-mêmes le *Comité directeur ?*

J'ai cru devoir te soumettre ces observations parce que je n'aime pas qu'on m'attribue des opinions contraires à celles que, réellement, je professe et parce que j'espère que, peut-être, tu trouveras l'occasion de réfléchir.

Bien cordialement à toi.

Errico MALATESTA.

*

Lorsqu'on discute à distance, sans avoir le temps de se consulter, on tombe facilement dans la confusion où est tombé l'ami Malatesta.

En relevant la phrase citée de son article, je n'entendais nullement le prendre à partie, ni discuter le projet des camarades russes, qui faisait le sujet de son article.

Cette phrase touchant un des sujets qui me sont le plus à cœur, c'est elle que je discutais et non la forme de l'article, sur lequel je suis pleinement d'accord avec Malatesta, comme il aurait pu le savoir, si la poste fasciste lui laissait arriver mes petites brochures.

Mais, contrairement à lui, je ne crois pas que la phrase qu'il me reproche de ne pas avoir citée : « Il est nécessaire et suffisant que tous aient et exercent le droit de libre critique et que chacun puisse soutenir ses propres idées et choisisse ses propres compagnons », résolve le problème. C'est trop vague.

Il y a des idées, si on peut appeler ça des idées, qui sont présentées comme relevant le l'anarchie, alors qu'elles en sont la négation, colportées parmi nous en vue de dévoyer le mouvement par des individus dont il suffit de juger les actes pour comprendre le rôle pour lequel ils sont envoyés dans le mouvement.

Or, si on peut discuter avec des camarades dont nous ne partageons pas les idées, nous qui nous croyons propres, on ne « discute pas avec des agents provocateurs, on se désolidarise » des conceptions malsaines dont ils veulent entraver notre action, quant à eux on leur met le nez dans leurs ordures.

Voilà ce qui vaut d'être dit et ce que ne disait pas l'article de Malatesta.

Si ces ordures ont pu envahir le mouvement et s'en réclamer, c'est que trop de camarades sincères mais aveuglés ont consenti à « discuter » leurs affirmations et, sans les choisir comme compagnons, ont laissé sans protester accoupler leur nom à ceux de cette vermine, leur servant ainsi de passeport auprès des camarades qui, moins mêlés au mouvement, n'étaient pas à même de juger correctement. Et voilà ce que je ne peux avaler.

Que ces individus tâchent d'accomplir leur sale besogne, rien de plus naturel. Ils sont payés pour cela. Mais, ce qui me met hors de moi, c'est qu'ils y soient aidés par la non compréhension ou le laisser-aller de ceux des nôtres.

Si nous avions su serrer les coudes contre cette invasion, le mouvement, en France, ne serait pas dans le bourbier où il se trouve.

Malatesta, lui-même, n'a-t-il pas ouvert les colonnes de sa revue à des individus comme Lorulot, Armand, dont, avec un peu de circonspection, il aurait pu flairer le rôle.

Oh ! évidemment il n'a pu les voir de près. Là est son excuse. Mais comment un vieux militant comme lui a-t-il pu être si aveugle ?

Malatesta me répondra que c'est la Déclaration des seize qui a disloqué le mouvement en France.

Oui, mais la scission n'aurait pas été si profonde et les choses auraient pu être raccommodées, s'il ne s'était trouvé la clique que la campagne des *Temps Nouveaux* avait pu, jusquelà, tenir plus ou moins à l'écart et si cette clique n'avait pas été appuyée par quelques rancunes personnelles et quelques vanités froissées.

Oui, je sais bien que, à toujours seriner le même sujet, j'ai l'air d'un vieux radoteur, mais j'ai trop vu le mal accompli — grâce au laisser-aller des camarades — par cette tourbe immonde, pour m'inquiéter de ce que peuvent penser les imbéciles. Tant que j'aurai souffle, tant que je pourrai tenir une plume, ça sera pour pointer où est le mal et arracher le masque des tartuffes.

Malatesta se trompe lorsqu'il croit que je lui attribue les autres citations qu'il relève. Je n'ai fait que prendre les objections que j'ai sans cesse entendu émettre par je ne sais combien de camarades tout aussi bien intentionnés que Malatesta, mais de courte vue lorsqu'il s'agisait de porter le fer dans la gangrène qui menace de nous envahir, et qui finira par nous pourrir si nous ne faisons pas l'ablation à temps.

J. GRAVE.

Mélanges

SON METIER

Mussolini fait publier des articles-réclame dans tous les journaux étrangers qui veulent s'abaisser à accueillir sa prose.

Remarquons en passant que le sanglant pitre qui a supprimé des centaines de journaux en Italie, sous prétexte qu'il y en avait trop, ne trouve jamais assez de feuilles dans le monde pour insérer ses annonces, par lesquelles il tente de se présenter dans une pose avantageuse. Malgré le prix élevé de la publication, il ne réussit qu'à être plus grotesque.

Ces jours-ci, Mussolini fait savoir que lorsqu'il était réfugié en Suisse, il fut aide-maçon, puis maçon et que c'était lui qu'on chargeait de planter le drapeau sur les bâtisses achevées.

En fait de « drapeaux » plantés par lui, nous n'avons jamais eu connaissance que de ceux laissés chez les particuliers qui ont eu la malchance de le loger et l'héberger ou de lui prêter quelque chose. Quant au métier de maçon, Benito exagère, comme toujours. Pour devenir ouvrier maçon, il fallait avoir un amour pour le travail que Mussolini n'a jamais eu. En réalité, il avait plus d'aptitudes pour vivre aux crochets des camarades que pour apprendre un métier. Ceci explique pourquoi il a mal tourné et a échoué dans l'antichambre des mercantis romains qui l'ont pris à leur service pour d'inavouables besognes.

Le métier de ce triste sire ? Les cadavres de Matteotti, d'Amendola et de milliers d'autres indiquent assez que Mussolini n'avait de penchant que pour le surin.

EN ATTENDANT LA DOUCHE

Que le fascisme soit un grave danger de guerre, nul n'ose le contester. Tout au plus certains pensent-ils être d'habiles opportunistes en feignant de ne pas croire à la menace. Mais en de pareilles circonstances, se boucher les yeux et les oreilles ne sert de rien, bien au contraire.

C'est faire le jeu des brigands que de ne pas ameuter contre eux tous les honnêtes gens pour leur rogner les dents et les griffes. Et c'est également faire le jeu des dictateurs que de ne pas les dénoncer comme des malfaiteurs prêts à tous les mauvais coups pour faire durer un pouvoir qui ne saurait trouver honnêtement aucune justification.

Les hommes de 89 ont mis fin d'énergique façon au pouvoir divin des rois.

Ceux de 1928 vont-ils admettre que des César de cirque rétablissent à leur profit un droit périmé et jouent à la guerre comme Néron faisait incendier Rome, par sadisme ? L'autorité dont se réclame le fascisme n'est que pourvoyeuse de charniers. Et en attendant de se saisir des dictateurs ou aspirants pour les doucher, il faut se préparer à une vigoureuse offensive contre toutes les forces de réaction.

DES PRIERES

Les dirigeants des Eglises de Chicago ont récemment organisé une journée de prières pour mettre fin au brigandage privé qui sévit actuellement aux Etats-Unis.

Remarquons que ces messieurs de l'Eglise ne sont point intervenus lors de l'assassinat de Sacco et Vanzetti. Le militarisme et ses méfaits sont, pour eux, supportables et le banditisme capitaliste n'est pas anormal. Quant à l'Etat, il peut tuer à sa guise innocents ou coupables, sans susciter d'émotion chez les prédicateurs.

Disons cependant que même pour le but restreint qu'ils se proposent, la prière est inefficace. Les brigands de bas étage, les vulgaires tire-laine, n'existent que parce qu'il y a un brigandage d'en haut, parce que le travail normal est méprisé et ne nourrit pas ceux qui s'y livrent. Au contraire, tous ceux qui exploitent le travail ont plus que le nécessaire. Comment s'étonner que, suivant l'exemple qui leur est donné et que chacun peut constater autour de soi, des individus toujours plus nombreux se joignent aux loups qui ravagent le monde et lorsqu'ils ne peuvent mordre selon les conventions se ruent en marge des codes et souvent sans plus de brutalité que les bandits légaux qui ne manquent pas de cynisme.

Le brigandage ne saurait être aboli par le prêche de la résignation aux exploités, mais bien par la suppression de toute expoitation et par l'utilisation de toute l'énergie et le savoir humains en vue de la satisfaction des besoins normaux, matériels et spirituels, des hommes.

Et, n'en déplaise aux prôneurs de la guillotine et fabricants de prières, la seule véritable croisade contre le crime est faite par les révolutionnaires.

UNE VOCATION

Mécontent d'avoir perdu une passe de lutte, une brute, qui a rang de sergent-major dans l'armée, a tiré sur son adversaire, puis lui a, en outre, donné un coup de baïonnette dans le ventre.

Les journaux firent, le premier jour, grand bruit. Mais lorsque l'on sut que le sous-off éventreur était en outre un futur gardien du pénitentier de Witzwil, l'affaire s'édulcora au point de n'avoir plus d'importance. Le type fut libéré sous caution de cinquante francs ; l'éventré était son ami !

Espérons que, s'inspirant de ce précédent, le Parquet sera moins féroce avec d'autres qui ne seront ni sous-offs, ni futurs gardiens de prison.

Si, sans motif, cet individu s'est servi de son fusil contre ses amis, comment, lorsqu'il sera garde-chiourme, va-t-il se comporter envers les pauvres diables qu'il aura sous sa coupe ?

A. A.

SALON DE L'AUTOMOBILE

De Ch. Malato : « Celui qui tout au moins à un moment de sa vie, n'a pas senti le dégoût profond des iniquités sociales, est un pauvre être. »

A Genève, dans un luxueux bâtiment d'exposition, un Salon de l'Automobile. La foule se presse, les uns pour achats, beaucoup pour le plaisir . . . des yeux. Ah ! quelles merveilles !

Tous en conviennent. On s'extasie. On ambitionne. Enfin, j'ai pu voir ces bijoux de 40 HP qui demain fileront sur la belle route trop étroite et tel un bolide nous écrasera, tout ou en partie.

Non mais, avez-vous remarqué avec quel art technique on perfectionne cette fabrication . . . pour une dame-clientèle toujours plus exigeante ? Ah! mes amis, encore de la sueur en perspective ! Ah ! mais c'est le Progrès et il avance. « Un pour tous, tous pour un. »

C'est dommage que je n'aie pas demandé leur opinion aux forains qui, un peu , plus loin moins bien installés, faisaient une triste figure ! Ils venaient de recevoir . . . une douche, un coup de foudre du dieu Autorité et ses raisons multiples.

Ils auraient pu me dire que . . . nous nageons dans une incohérence et un désordre toujours croissants. Mais, hélas ! je le savais.

F. C.

Nous en avons assez

M. le président du gouvernement de Genève a eu un mot vraiment charmant. Comme l'on venait d'évoquer toute une série de faveurs louches, d'irrégularités graves, de tolérances scandaleuses, pour ne pas dire tout crûment d'escroqueries et de voleries dans l'affaire de la Caisse de prêts sur gages, il commença par essayer de diminuer la portée des faits et pour excuser en somme le fait que chaque parti politique forme une coterie cherchant des profits pour ses adhérents. Mais il finit par le prendre de haut et s'écrier: *Nous en avons assez !* aux applaudissements frénétiques de la majorité bourgeoise.

Parmi ceux qui frappaient le plus des mains, il y avait ces membres de l'Union de Défense économique qui avaient réclamé tout spécialement les votes de leurs chers concitoyens pour mettre l'ordre le plus scrupuleux dans le maniement des deniers de l'Etat. Or, M. Alexandre Moriaud venait de débiter entre autres énormités celle que les contrôleurs des comptes de l'Etat n'ont pas à vérifier la comptabilité mais uniquement l'argent se trouvant en caisse, d'après un chiffre donné et accepté sans en établir l'exactitude. Et nos udéistes, grands épluchcurs de comptes et chercheurs d'économies à faire . . . sur le pauvre monde, d'acquiescer et à la légitimité des coteries et à la pratique de vérificateurs dispensés de voir la comptabilité.

C'est dire l'hypocrisie écœurante de la fameuse Union des exploiteurs, qui ne visait qu'à écraser d'impôts les pauvres, à faire contracter un emprunt à un taux plus élevé que celui d'autres cantons, à baisser les petits salaires pour augmenter les hauts traitements, à introduire si possible le fascisme.

Pourquoi donc les déshérités, chaque fois qu'ils sont appelés à répondre de leurs peccadilles, au fait surtout de s'être appropriés quelques dizaines ou centaines de francs, ne répondraient-ils pas aux questions pressantes de tous les juges : *Nous en avons assez !* Si ce mot peut valoir pour un trou d'un demi-million et plus, il serait bien étonnant qu'il ne puisse s'appliquer à des sommes bien moindres.

Et c'est vraiment exaspérant en réalité, lorsqu'on connaît les grosses sommes que la spéculation escamote, de voir s'en prendre à la basse pègre dont le danger le plus sérieux est surtout qu'elle finisse par devenir la haute pègre.

Nous en avons assez ! Le mot mérite de faire fortune parmi les miséreux. Car s'il y a une chose dont il est bien permis d'avoir assez, c'est la misère ! Dût-elle même découler de la paresse, que la société nous offrant le spectacle d'oisifs toujours regorgeant d'argent, les miséreux se trouveraient toujours dans leur droit d'en avoir assez !

Et puis de combien de choses aurions-nous toutes raisons d'en avoir assez ! Mais voilà, si le millionnaire peut, comme M. Moriaud, tout de suite prétendre d'en avoir assez, les pauvres diables, en raison même de leur pauvreté, doivent subir toute exploitation, privation et dégradation sans jamais trouver que c'en est de trop.

La mentalité des travailleurs aurait quand même grand besoin d'éprouver certaines impatiences, de se montrer moins disposée à tout subir, sans jamais croire le moment venu de se dire qu'on en a assez ! Ainsi c'est inouï qu'après la guerre nous n'en ayons pas assez du militarisme, après le chômage du régime patronal, après les écrasantes augmentations d'impôts et des loyers, du fisc et des propriétaires, et l'énumération pourrait s'allonger.

Travailleurs, il est grand temps d'en avoir assez et d'en finir avec toute forme d'autorité et d'exploitation.

Gauvin

C'est le nom d'un bon camarade français qui était venu se réfugier pendant la guerre à Genève, où il a laissé le meilleur souvenir.

La guerre terminée, il s'établit en Belgique, cherchant pendant sept ans à y renforcer notre mouvement. Il vivait avec sa grande famille paisible et fort. Ses quatre enfants, tous réfractaires, furent ses meilleurs compagnons. Mais cette famille si unie, fut séparée par le gouvernement belge qui l'expulsa. Gauvin et sa compagne durent revenir à Paris. Notre pauvre camarade ne put supporter ce coup. Et voici ce que l'un de ses enfants écrit d'Amsterdam :

« . . . Le 3 mars, par un beau dimanche ensoleillé, il arrivait à Amsterdam, transporté en wagon-lit. Mais ce n'était plus notre vieux compagnon d'il y a quelques mois. Ce n'est que dans l'ambulance qui le conduisait à la maison, qu'il me fixa de ses pauvres yeux et me dit à voix très basse : « Ah! c'est toi, mon petit gars ! » Nous avions espéré un instant que son caractère aurait raison de la camarde et qu'il pourrait enfin goûter le repos après une vie qui fut terrible. Le médecin d'ici nous enleva tout espoir. Il eut la même parole que le médecin de Paris: « Le corps est complètement usé et s'il guérit il restera estropié toute sa vie. »

Vendredi il l'ausculta longuement et nous confia qu'il craignait la pneumonie, conséquence de rester couché sur le dos. Hélas ! sa crainte se réalisa. Dans la nuit, à 4 heures du matin, ma mère vint m'appeler et je vis mon pauvre père, notre pauvre compagnon, la bave aux lèvres, presque sans connaisance, respirant avec beaucoup de difficultés. Je ne fis qu'un bond chez le médecin qui vint immédiatement pratiquer des piqûres de camphre et me confessa qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre.

Quoi ? celui qui tous les vendredis s'époumonnait pendant quatre heures, celui qui avait fait preuve de tant d'énergie toute sa vie, qui était un exemple de volonté, gisait là, sans mouvement sur un lit et allait nous quitter . . .

Misère !

Dans la matinée, vers 10 h. 15, comme nous étions las, Paul et Mya restaient seuls avec notre cher compagnon, à surveiller, la crainte au cœur. sur le restant de vie, le petit souffle qui palpitait encore dans ce corps qui en avait tant fait preuve dans cette vie qu'il aimait. Un souffle plus long que les autres, un râle . . . puis s'envola cette vie que nous aimions tant.

Il repose maintenant dans la terre hollandaise. Son tombeau, sa tombe, se distingue pourtant de celle des autres morts par sa simplicité. Pas la moindre fleur, pas la moindre pierre, pas une croix. De la terre, rien que de la terre . . . Il est retourné comme il l'avait demandé dans cette terre qu'il aimait.

Le chagrin ? Nous en avons, nous ne pouvons pas l'empêcher, malgré le raisonnement.

Mais autre chose reste, plus importante que le chagrin. Il reste le bon souvenir de ce compagnon qui fut toujours fort, qui fit preuve d'un caractère, d'une volonté. Si certains eurent à souffrir de sa franchise, ils ne peuvent nier aujourd'hui qu'il fut toujours impartial et qu'il resta jusqu'à son dernier souffle ce qu'il avait été: un anarchiste.

C'est ce qui nous rend forts aujourd'hui pour supporter le poids de son absence. S'il était là, il saurait nous remonter le moral. Et c'est ce que nous faisons.

Le plus bel hommage que nous puissions lui rendre, c'est de le faire revivre en nous-mêmes, qui l'avons connu de si près . . . »

Nous ne saurions rien ajouter à cette lettre où la piété filiale fait revivre celui qui n'est plus.

Que sa famille trouve ici l'expression de la grande part que prennent à leur deuil en Suisse tous ceux qui ont connu le cher disparu.

NOTES EN MARGE

LES ENNEMIS DE L'ARMEE

Dans le *Peuple genevois*, organe radical-socialiste, s.v.p., un collaborateur qui signe V. G. — serait-ce l'ancien député socialiste Valentin Grandjean ? — se plaint de la propagande de M. Pierre Ceresole pour le service civil, et rappelant qu'en France il y a souvent des condamnations pour encouragement des militaires à la désobéisance, il se demande angoissé :

Chez nous, il faut croire que ce délit est inconnu de nos codes.

Et pour comble, il finit par s'en prendre même au *Journal de Genève* qu'il ne trouve pas assez militariste à son gré.

Voilà ce que certains individus se prétendant à *gauche* voudraient faire de la liberté d'opinion et de conscience.

Rappelons à ce V. G. que des articles *bis* et *ter* du Code pénal fédéral punissant la propagande antimilitariste ont été rejetés en votation par le peuple suisse. Le lendemain le Conseil fédéral, pour prouver son respect de la volonté populaire, prenait un arrêté prévoyant l'expulsion de tout étranger se livrant à la propagande antimilitariste, en y ajoutant aussi pour la bonne mesure la propagande anarchiste.

Le *Peuple genevois* réclame-t-il la violation d'un vote populaire en ce qui concerne, non plus les étrangers, mais les votants eux-mêmes ?

L'EPARGNE

Un M. Chamay a tenu dernièrement ce discours au Grand Conseil :

Je me félicite que M. Nicole m'ait donné l'occasion de dire encore une fois ici qu'un père de famille n'économise pas pour l'Etat mais pour ses enfants. En outre, je dois déclarer que les droits de succession en ligne directe sont un obstacle à l'épargne du pays, et, Messieurs, l'épargne est une chose essentielle pour un pays. Prendre si peu que ce soit comme droits de succession est une menace pour l'épargne, cela affaiblit l'idée d'épargne. Si vous faites allusion à la diminution des ressources de l'Etat, je répondrai que cet impôt dévore la matière imposable et que, par conséquent, sans parler des autres raisons psychologiques, il diminue fatalement le revenu de l'Etat. D'autre part, un tel impôt est profondément injuste. Un seul exemple vous le prouvera. Dans les familles, malheureusement, la santé n'est pas égale pour tous; certaines familles sont plus frappées que d'autres par la mort et c'est précisément ces familles qui seront le plus fréquemment atteintes par le fisc. C'est donc une prime au malheur que vous voulez maintenir et augmenter.

Que de soucis pour les riches et les possédants ! La moindre part qui peut leur être prise devient la source de malheurs, mais pour ceux — et c'est la grande majorité — qui n'ont rien du tout, nulle crainte au sujet de leur situation.

Car enfin, si prendre si peu que ce soit sur l'épargne est presque un délit, dévore la matière imposable, etc., est-ce que cela n'est pas infiniment plus vrai pour l'exploitation même du travail ? Il est bien plus facile pour le fisc de découvrir le salaire ouvrier que le profit patronal. Et puis si l'épargne est la chose merveilleuse que vous dites — surtout pour les grandes spéculations de banques et les manœuvres des financiers faux-monnayeurs d'Etat ! — pourquoi vouloir à tout prix des bas salaires excluant cette même épargne ?

C'est pitié de voir combien tous les arguments donnés par nos conservateurs se retournent contre eux. Cela dit, bien entendu, sans que nous voulions le moins du monde nous faire les rabatteurs du fisc.

Le *Réveil* est en vente aux magasins de tabacs suivants :

32, Rue Rousseau.
51, Rue du Rhône.
11, Rue de Carouge.